

Le Revenu Social Garanti, outil d'émancipation sociale

Avant d'instaurer un Revenu Universel Inconditionnel, il est important d'assurer un revenu minimum garanti. Verser un revenu s'est aller dans le sens du Marx des *Grundrisses* quand le travail devient directement productif à partir d'un certain niveau du machinisme. « *Ce développement du machinisme commence seulement lorsque la grande industrie a déjà atteint [le] niveau [où] toutes les sciences ont été enrôlées au service du capital, [lorsque] la division du travail qui, ayant transformé de plus en plus les opérations manuelles en opérations mécaniques, a rendu possible, à la longue, leur remplacement par la machine.* » Marx précise qu'alors « *le savoir, [va devenir] une force productive immédiate.* » Le travail immédiat passe derrière le savoir qui devient force productive immédiate, c'est-à-dire producteur de valeur. « *La vraie richesse étant la pleine puissance productive des individus, l'étalon de mesure en sera non pas le temps de travail, mais le temps disponible. Adopter le temps de travail comme étalon de la richesse (...) c'est réduire le temps tout entier au seul temps de travail et dégrader l'individu au rôle exclusif d'ouvrier, d'instrument de travail.* » À ce moment du processus industriel, le revenu n'est plus la mesure du travail effectué mais le moyen de produire de la valeur. Comme pour tout investissement, il faut une avance en capital, le revenu est un investissement dans la personne.

D'ors et déjà, de nombreux revenus sont déjà socialisés. L'exemple le plus évident est celui de l'agriculture. Les deux piliers de la PAC assurent l'essentiel du revenu des paysans mais ils sont basés sur des volumes de production ou des territoires. Il pourrait être entièrement socialisé et distribué à la personne. Les États, les collectivités territoriales, distribuent de nombreuses subventions mais elles sont rarement attribuées aux personnes, le plus souvent à l'activité et surtout aux entreprises sans critères. Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi est l'exemple type de ces aides sans effet sur l'activité. Au lieu de baisser les cotisations sociales, il serait plus judicieux de les attribuer directement aux salariés sous forme de revenu. Il en est de même pour la politique d'emploi. Les aides concernent rarement les personnes. Tous cet argent pourrait sans difficulté assurer des revenus décents à de nombreuses personnes et augmenter les minima sociaux. Il va de soi que l'inconditionnalité du revenu implique de rompre avec toutes les politiques de workfare.

Pour les personnes au chômage, la Coordination Nationale des Intermittents et des Précaires a fait une proposition intéressante de réforme en proposant une réforme plus équitable et moins onéreuse que la réforme du MEDEF tout en assurant plus de personnes. Ce projet ne s'adresse pas à une catégorie professionnelle particulière mais à une forme d'emploi générique, les emplois discontinus à taux de rémunération variable. Il permet d'assurer une garantie de revenu. Le régime d'assurance chômage pourrait être simplifié en ne comportant que 3 annexes, emploi continu, emploi discontinu avec ou sans taux de rémunération variable. Elle permet d'inclure l'actuelle annexe IV des travailleurs intérimaires et des saisonniers qui privilégie plus les employeurs que les salariés. Comme dans la proposition de la CNIP, il faut réduire la variance des indemnités en plafonnant le maximum, permettre le cumul salaire/indemnité car un temps chômé peut être aussi un temps d'apprentissage. Ce type de dispositif est proche du RSG.

Une révolution est possible avec le RSG. Il suffit d'un courage politique.

Jérôme Gleizes